

DEMANDE DE PERMISSION INTÉRIMAIRE

Au nom du.....
(nom du conseil scolaire)

une permission intérimaire est demandée pour l'emploi de

.....
(prénoms et nom)

en qualité d'enseignant(e) de au cycle
[matière(s) au palier élémentaire ou nom et code du cours au palier secondaire]

à l'école

du 20 au 20

Date de clôture du concours pour le poste en question : 20

DÉCLARATION

Je déclare par les présentes que le conseil scolaire s'est conformé au Règlement de l'Ontario n° 142/08 – *Permissions intérimaires*, pris en application de la *Loi sur l'éducation*, et que les exigences énumérées ci-dessous ont été satisfaites.

- Aucune enseignante ou aucun enseignant n'a présenté sa candidature, ni, ayant présenté sa candidature, n'a accepté le poste.
- Le conseil a placé une annonce publique pour le poste visé par la présente demande, au moins *une fois*, de la façon suivante :
 - l'annonce a été publiée dans un quotidien diffusé dans l'ensemble de l'Ontario « pendant au moins trois jours dont au moins un des cinq jours qui précèdent la date de clôture du concours ouvert pour le poste en question »;
 - l'annonce a été affichée sur un site Web public, approuvé par le ministre, pendant au moins dix jours et n'a pas été retirée avant la date de clôture du concours.
- Chaque jour de parution de l'annonce se situait pendant la période de 30 jours précédant la date de clôture du concours.
- La personne nommée dans la présente demande satisfait aux exigences suivantes :
 - elle est âgée d'au moins 18 ans et est titulaire du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, du diplôme d'études secondaires, du diplôme d'études secondaires supérieures ou d'un diplôme équivalent;
 - elle n'est pas et n'a jamais été membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
 - elle a fourni au conseil une déclaration écrite selon laquelle tout brevet d'enseignement ou autre permis d'enseigner que lui a accordé une autorité législative n'est ni annulé, ni révoqué, ni suspendu pour un motif autre que le non-versement des droits ou des cotisations au corps dirigeant.
- Le conseil a effectué les vérifications suivantes des antécédents de la personne nommée dans la présente demande :
 - Le conseil a recueilli « les antécédents criminels », selon le Règlement de l'Ontario n° 521/01 – *Collecte de renseignements personnels*, pris en application de la *Loi sur l'éducation*.
 - Le conseil a procédé à une vérification des références professionnelles de la personne et il est satisfait des résultats obtenus.

De plus, je déclare que le conseil a examiné sa liste d'enseignantes suppléantes et d'enseignants suppléants et qu'il n'a trouvé personne de disponible ni personne disposé à poser sa candidature pour le poste.

.....
Date Directrice ou directeur de l'éducation, secrétaire du conseil, agente ou agent de supervision de l'administration scolaire

À L'USAGE DU MINISTÈRE

PERMISSION INTÉRIMAIRE ACCORDÉE PAR LES PRÉSENTES

Date

.....
(nom)
Ministre de l'Éducation (ou son délégué)